



Charte sportive



La présente charte a pour objectif d'indiquer les droits et les devoirs de tous les adhérents à l'association sportive Magnanville Basket-Ball, qu'ils soient joueurs, entraîneurs, bénévoles, membres du bureau ou parents accompagnateurs de nos jeunes joueurs, dans le but de promouvoir une éthique sportive et de collaborer au bon fonctionnement et à l'harmonie sportive du club dans le respect de chacun, la découverte de l'autre, le plaisir de jouer, l'esprit d'équipe, la solidarité et la convivialité.

Elle devient applicable à compter de l'enregistrement de la licence, suite à l'enregistrement de la demande de licence renseigné et au paiement de la cotisation. Chaque membre du club, y compris les jeunes joueurs par l'intermédiaire de leurs parents, doivent en avoir pris connaissance.

Le club

S'engage à :

- développer la socialisation et l'esprit d'équipe,
- promouvoir des valeurs de fair-play et de respect de chacun,
- fixer des règles de conduite lors des entraînements et dans les compétitions,
- bannir et punir toute forme de violence verbale ou physique,
- faire progresser le joueur à son rythme dans un esprit de solidarité et de convivialité,
- faire accepter la défaite et apprendre à rester modeste dans la victoire,
- assurer la présence d'un entraîneur à chaque entraînement et lors des compétitions
- associer les parents à la vie du club : tous les parents qui souhaitent apporter leur contribution sous une quelconque forme sont les bienvenus (organisation des matchs, photos, apport de sponsors, etc...),
- dialoguer avec les familles, transmettre les informations et prévenir en cas de match annulé ou reporté.

Le joueur

Doit respecter :

- l'ensemble des membres du club, son entraîneur,
- les arbitres, les Officiels de Table de Marque (OTM) et les adversaires,
- le matériel et les installations à domicile comme à l'extérieur,
- les horaires des entraînements et des matchs suite à convocation,
- la tenue et les couleurs du club lors des rencontres.

Doit participer :

- aux entraînements et prévenir son entraîneur en cas de retard ou d'absence,
- aux matchs de son équipe sur convocation et prévenir son entraîneur en cas d'indisponibilité,
- aux manifestations organisées par le club et répondre favorablement à toute convocation du club demandant son concours dans le cadre des matchs pour tenir la table de marque et des événements organisés par celui-ci.

Charte sportive

Les parents (pour les joueurs mineurs)

S'engagent à :

- veiller à ce que le joueur respecte ses engagements,
- respecter les horaires des entraînements et des matchs et prévenir en cas de retard ou d'absence,
- respecter les décisions et choix sportifs de l'entraîneur,
- assister aux matchs, encourager, rester fair-play et respecter l'arbitrage (à domicile, l'arbitrage est souvent assuré par les jeunes arbitres du club qui se forment à cette occasion),
- accompagner les joueurs lors des matchs à l'extérieur (en cas de non déplacement le club doit s'acquitter d'une amende),
- participer à l'entretien des tenues de l'équipe à tour de rôle.
- dans la mesure de leurs connaissances sportives, participer à l'organisation des matchs (table de marque, arbitrage, responsable de salle),
- participer s'ils le souhaitent aux formations proposées.
- dans la mesure du possible, participer à la vie de la section :
 - en apportant sa contribution à la vie du club en participant aux manifestations proposées et aux différentes réunions.
 - en aidant à l'organisation des événements sportifs ou festifs organisés par le club.
 - en mettant ses compétences professionnelles au service de la section : secrétariat, sponsoring, rédaction d'articles, comptabilité, photographe...